

## TARIFS DE LOCATION DES SALLES

- chèque de caution de 1 000.00 € (*mille euros*) pour la salle
- chèque de caution de 100.00 € (*cent euros*) pour les clefs (salle et portail)

Salles	Tarifs
Salle des fêtes et cuisine WE	800.00 €
Rouget de Lisle et cuisine WE	400.00 €
Salle des fêtes ; Rouget de Lisle et cuisine WE	1 000.00 €
Salle des fêtes ; Rouget de Lisle et cuisine, pour des formations, par jour en semaine. ( <i>y compris sono et vidéoprojecteur</i> )	1 000.00€ le premier jour 500 € les jours suivants
Rouget de Lisle et cuisine ( <i>formations/jours de semaine y compris sono et vidéoprojecteur</i> )	500.00 € le premier jour 300.00 € les jours suivants

### Casse ou détérioration de matériel :

Matériel	Prix à l'unité
Assiette	3.00 €
Carafe verre	3.00 €
Couteau	1.00 €
Fourchette	1.00 €
Cuillère à soupe	1.00 €
Cuillère à café	1.00 €
Verre Pyrex	1.00 €
Tasse	1.00 €
Coupe à champagne	2.00 €
Verre ballon	2.00 €
Autre matériel	Valeur de remplacement à neuf
Interventions nécessaires	25.00 € de l'heure

### Scène :

La scène est mise gratuitement à disposition de tout locataire sur demande ; le locataire doit fournir un plan d'installation de celle-ci avec le nombre de m<sup>2</sup> souhaité (max 40 m<sup>2</sup>).

### Sonorisation et vidéo projecteur de la salle des fêtes :

Elle est mise gratuitement à disposition des associations Loi 1901 d'Aoste contre le versement d'une caution de 1 000.00 € (*mille euros*).

Pour les particuliers, la sonorisation et le vidéo projecteur peuvent être mis à disposition pour un montant de 100.00 € (*cent euros*) ainsi qu'une caution de 1 000.00 € (*mille euros*)

Le Maire,  
Roger MARCEL

